

RAPPORT FINANCIER 2023

Le compte de résultat 2023 compte 78 152€ de charges. 33 166€ sont les dons des bénévoles, 42 % des charges valorisées pour les heures et les kms effectués pour 2023. Par rapport à 2022 ce poste est passé de 21000€ à 33000€ de dons de bénévoles. Merci à tous nos bénévoles pour leurs investissements dont notre association a tant besoin.

Important soutien de la mairie qui a maintenu notre subvention pour 2023

La CARO nous a aussi soutenu, avec une subvention d'un montant de 1144. €

Le comité départemental 17, nous a remboursé 271€ pour la formation des coaches.

La FFA a augmenté les tarifs des licences de 7% que nous avons répercuté sur les adhésions.

L'augmentation des cotisations nous a permis de soutenir l'augmentation des charges.

Le projet PARIS 2024 évoqué par la Présidente, passe pour 12000€ de charges, mais qui n'apparaîtront que sur le budget 2024. Ce qui explique que l'on retrouve cette somme en produit en fonds dédiés de même que la provision pour les maillots commandés de 2000€ chez le fournisseur POLI. A ce sujet, nous avons, pour 2024, 3 sponsors pour une enveloppe de 2000. €

Nous avons perçu une subvention 2024 de la CARO fin décembre 2023. Ce qui a pour incidence de fausser le compte produit avec la compensation de ce dernier perçu d'avance.

Pour 2024, il est prévu de rembourser une subvention pour le « PROJET JEUNE 2020 » au Portugal. En effet, les jeunes n'ont pas pu effectuer ce stage en raison de la pandémie. Donc nous devons effectuer un virement de 1500€ à l'agence nationale du sport pour projet non réalisé.

Nous avons enfin vendu le tapis de perche, en ayant une perte sèche de 1200€. Cette vente a permis d'effectuer des travaux d'aménagement du conteneur mis à notre disposition par la municipalité.

En charge exceptionnelle de 558€, que nous avons dû régler en frais d'avocate pour l'agression et la diffamation d'une encadrante et de notre l'association.

Compte bancaire :

Nous avons clôturé le compte du crédit Mutuel inutilisé.

Sur le compte de la caisse d'épargne au 31 décembre 2023 nous avons environs 20 000€

Les charges prévisionnelles (salaires) 2024 sont de 5000. €

Le remboursement des subventions est de 1500€

Les licences FFA à régler sont de 9000. €

Nous avons un volant de trésorerie disponible de 4500€ pour cette année 2024.

Nous ne financerons aucun stage cette année sauf pour les jeunes athlètes.

Le bilan :

Le compte des charges et de 78152.84€ pour un produit de 74609.46€

Compte tenu des recettes et des dépenses nous avons un déficit de : 3543.38€

Que nous reportons pour le prochain bilan.

MERCI A TOUS



Philippe RENARD Trésorier général